

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 août 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFAUT, MME LOUISE LEMAY, M. MARIO LAVALLÉE, MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière adjointe sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à prendre un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Fernand Bélanger, décédé le 29 juin 2009, à l'âge de 85 ans
- Madame Danièle Savard, le 21 juin 2009, décédée à l'âge de 51 ans
- Madame Jacqueline Dagenais Latour, décédée le 27 juin 2009, à l'âge de 91 ans
- Monsieur Normand Jacob, décédé le 27 juillet 2009, à l'âge de 76 ans
- Monsieur Raymond Guindon, décédé le 28 juillet 2009, à l'âge de 94 ans

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

### **RÉSOLUTION 2009-08-454** **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

#### **Monsieur Robert Noël**

- Rapporte que le terrain vacant à l'arrière de chez lui sur la rue Lauzon n'a pas été entretenu et devrait être fauché;
- Souligne la présence d'un trou non sécurisé dans le même terrain;
- Demande quand débute les travaux sur le chemin Côte Sud.

**Monsieur Denis Marotte**

- Souligne l'insuffisance de la signalisation directionnelle en sortant de l'autoroute 15 vers le boulevard du Faubourg;
- Demande de vérifier l'à-propos de permettre aux policiers de prendre leur pause au même endroit et au même moment;
- Les « Beaux Lundis » – félicitations pour cette initiative.

**Monsieur Normand Desjardins**

- Rapporte que pour entrer au Faubourg Boisbriand, à partir du boulevard de la Grande-Allée direction sud, le feu de circulation serait trop bref;
- Se dit déçu de la qualité des services de la Régie intermunicipale de police de Thérèse-de-Blainville.

**Monsieur Dubord**

- Souligne la présence et l'intervention policière pour la circulation, mais peu pour le vandalisme.

**RÉSOLUTION 2009-08-455  
SÉANCE D'INFORMATION -  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT PRZ-753-261**

Madame la mairesse Sylvie St-Jean invite, monsieur le conseiller, Mario Lavallée à expliquer les dispositions du premier Projet de règlement PRZ-753-261 et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement PRZ-753-261 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'ajout de « Centre de tri » aux usages permis dans la zone industrielle I-3 444 et par l'établissement des dispositions particulières à cette zone.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, des questions ont été posées et sont reproduites au compte rendu de l'assemblée publique.

**RÉSOLUTION 2009-08-456  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 juillet 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-457  
PROCÈS-VERBAUX – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE  
TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accuser réception du procès-verbal d'une réunion du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 15 juillet 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-458  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour le règlement suivant :

Le 30 juin 2009

RV-1455 : Règlement RV-1455 décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux dont la construction d'un terrain de tennis, l'aménagement de jeux d'eau, la réfection d'un terrain de balle, des travaux et l'achat d'équipement pour la piste de BMX, des travaux d'aménagement à la baie des Grandes-Largeurs, ordonnant des études sur l'aménagement d'un parc de rouli-roulant et un plan d'ensemble pour le développement des parcs de la Ville et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-459  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour le règlement suivant :

Le 20 juillet 2009

RV-1426-1 : Règlement RV-1426-1 modifiant la répartition du remboursement de l'emprunt et des modalités de paiement décrétées par le Règlement RV-1426. (Chemin de la Côte Sud)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-460**  
**RÈGLEMENT RV-1252-3 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le Règlement RV-1252-3 modifiant un plan de taxation du Règlement RV-1252 ayant trait à des travaux de prolongement des services municipaux (aqueduc, égout sanitaire) sur le chemin de la Côte Nord.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-461**  
**RÈGLEMENT RV-1327-2 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Règlement RV-1327-2 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1327 décrétant des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et sur la rue Doris-Lussier (tronçon I) et un financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-462**  
**RÈGLEMENT RV-1456 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'adopter le Règlement RV-1456 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur les rues Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et Doris-Lussier (tronçon I) et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-463**  
**RÈGLEMENT RV-1457-1 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'adopter le Règlement RV-1457-1 modifiant le Règlement RV-1457 sur l'application du programme Rénovation Québec pour l'amélioration des immeubles résidentiels pour les années 2009-2010 et 2010-2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-464**  
**RÈGLEMENT RV-1461 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'adopter le Règlement RV-1461 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur la rue Doris-Lussier (tronçon II) et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-465**  
**RÈGLEMENT PRZ-753-260 – SECOND PROJET - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le second Projet de règlement PRZ-753-260 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par la modification du nombre d'étages maximum permis et la réduction des restrictions d'usages dans la zone I-3 463. (Parc industriel - Côte Nord)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-466**  
**RÈGLEMENT RV-1462 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le Règlement RV-1462 décrétant l'imposition d'une taxe auprès des clients de service téléphonique, aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-467**  
**RÈGLEMENT RV-1367 - MODIFICATION**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'article 7 du Règlement RV-1367 décrétant des travaux visant le rendement optimal des ouvrages d'assainissement de l'usine d'épuration de la Ville et autorisant un emprunt par l'addition, après le premier alinéa, du suivant :

« Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au règlement. ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-468**  
**RÈGLEMENT RV-1369-2 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1369-2 modifiant le Règlement RV-1369 ayant trait à la réfection du boulevard du Faubourg, l'acquisition d'immeubles, d'autres travaux d'infrastructure et autorisant un emprunt à ces fins.

**RÉSOLUTION 2009-08-469**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 25 juin au 22 juillet 2009 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-470**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 juin au 15 juillet 2009, à savoir :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 951 648,44	
Activités financières d'investissement	3 008 699,96	
Total des chèques fournisseurs		4 960 348,40
Salaires – Dépenses	261 513,07	
Salaires - Déductions	-254 190,46	
Total des salaires nets		515 703,53
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 476 051,93

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-471  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie le 17 juillet 2009 révisée le 20 juillet 2009, montrant un total de 2 072 155,97 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-472  
APPROPRIATION AU FONDS DE PARC**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser l'appropriation au fonds de parc de la somme de 59 000 \$ pour les travaux de sécurisation au Centre d'interprétation de la nature pour les dommages suite à la tornade du 11 juillet 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-473  
SOUSSIONS - PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS  
- TRAVAUX DE CONCIERGERIE À LA MAISON DU CITOYEN ET AU  
CENTRE COMMUNAUTAIRE - CONTRAT 2009-1094**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie à la Maison du citoyen et au Centre communautaire, tel que dressé par la greffière en date du 14 juillet 2009 - Contrat 2009-1094.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-474  
SOUSSIONS - TRAVAUX DE CONCIERGERIE À LA MAISON DU  
CITOYEN ET AU CENTRE COMMUNAUTAIRE- CONTRAT 2009-1094**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu trois soumissions pour les travaux de conciergerie à la Maison du citoyen et au Centre communautaire - Contrat 2009-1094, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	Montant mensuel	Total mensuel	Total annuel (taxes incluses)
Pla-Net inc. Services d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	4 585 \$	5 175,32 \$	62 103,83 \$

ViteAction inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	4 815 \$	5 434,93 \$	65 219,16 \$
J.L. Net 3234, avenue de la Bretagne Boisbriand (Québec) J7H 1C5	5 500 \$	6 208,13 \$	74 497,56 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par le directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de Pla-Net inc. Services d'entretien d'édifices pour une période d'un an au montant de 62 103,83 \$ (taxes incluses) pour les travaux de conciergerie à la Maison du citoyen et au Centre communautaire – Contrat 2009-1094.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-475**  
**SOUSSIONS - PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS**  
**- ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUES, MODÈLE 930 H**  
**USAGÉ - CONTRAT 2009-1096**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, modèle 930 H usagé, 2008 tel que dressé par la greffière en date du 28 juillet 2009 - Contrat 2009-1096.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-476**  
**SOUSSIONS - ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUES,**  
**MODÈLE 930 H USAGÉ, CONTRAT 2009-1096**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu trois soumissions pour l'acquisition d'un chargeur sur roues Caterpillar modèle 930H usagé, 2008 (maximum 300 heures) – Contrat 2009-1096, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	HEURES	ANNÉE	MONTANT (taxes incluses)
Wajax GP Holdco inc. 1100 Norman Lachine (Québec) H8S 1A6	N/A	N/A	Ne peut répondre à la demande
Nortrax Québec inc. 4500, Autoroute Chomedey Laval (Québec) H7R 6E9	355	John Deere 544K 2009	221 234,99 \$



Hewitt Équipement limitée 5001, route Transcanadienne Pointe-Claire (Québec) H9R 1B8	298	Usagé 2008	233 648,97 \$
	485	Usagé 2008	245 841,75 \$
		Neuf	257 018,14 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par le directeur du Service des travaux publics, qui recommande le rejet des soumissions en raison du montant qui dépasse largement le montant prévu au budget;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE rejeter les soumissions reçues.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-477**  
**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES**  
**SOUSSIONS - ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES AVEC BENNE**  
**BASCULANTE, QUATRE SAISONS - ANNÉE 2009-2010 – CONTRAT**  
**2009-1095**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne basculante, quatre saisons - année 2009-2010 tel que dressé par la greffière en date du 28 juillet 2009 - Contrat 2009-1095.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-478**  
**SOUSSIONS - ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES AVEC BENNE**  
**BASCULANTE, QUATRE SAISONS - ANNÉE 2009-2010 – CONTRAT**  
**2009-1095**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu trois soumissions pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne basculante, quatre saisons, année 2009 - 2010 – Contrat 2009-1095, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Globocam (Montréal) inc. 155, Reverchon Pointe-Claire (Québec) H9P 1K1	249 002,40 \$
GloboCam Rive-Sud 1300, rue Newton Boucherville (Québec) J4B 5H2	250 878,39 \$

Camion Freightliner Mont-Laurier inc. 325, chemin du Golf Lac-des-Écores (Québec) J0W 1H0	254 467,92 \$
---	---------------

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par le directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'offre Globocam (Montréal) inc. au montant 249 002,40 \$ (taxes incluses) pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne basculante, quatre saisons, année 2009 – 2010;

D'imputer la dépense comme suit :

- Articles A, C et D – au poste budgétaire du Règlement RV-1430, un montant de 175 369,02 \$;
- Article B – au poste budgétaire du Règlement RV-1395, un montant de 73 633,38 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-479  
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES  
SOUMISSIONS - TRAVAUX DE RÉFECTION DES PLATEAUX  
SPORTIFS – CONTRAT 2009-1098**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de réfection des plateaux sportifs tel que dressé par la greffière, en date du 28 juillet 2009 - Contrat 2009-1098.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-480  
SOUMISSIONS - TRAVAUX DE RÉFECTION DES PLATEAUX SPORTIFS  
– CONTRAT 2009-1098**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour les travaux de réfection des plateaux sportifs pour l'automne 2009 et le printemps 2010 – Contrat 2009-1098, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses) Automne 2009	MONTANT (taxes incluses) Printemps 2010
Multi-Surfaces – F.Giguère inc. 97, chemin Lavaltrie Lavaltrie (Québec) J5T 2H5	70 462,22 \$	18 342,19 \$

Pelouse Santé inc. 66, rue Dubois, bureau 104 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9	70 936,29 \$	18 432,49 \$
---	--------------	--------------

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par le directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accepter l'offre de Multi-Surfaces – F. Giguère inc. au montant de 70 462,22 \$ (taxes incluses) pour la réfection des plateaux sportifs pour l'automne 2009 et pour le printemps 2010 au montant de 18 342,19 \$ (taxes incluses).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-481**

**SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS - TRAVAUX DE DRAINAGE DES TERRES DU CERVEAU (PROJET SALIX) – CONTRAT 2009-1097**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de drainage des terres du CERVEAU (projet Salix) tel que dressé par la greffière, en date du 28 juillet 2009 - Contrat 2009-1097.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-482**

**SOUMISSIONS - TRAVAUX DE DRAINAGE DES TERRES DU CERVEAU (PROJET SALIX) – CONTRAT 2009-1097**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu une soumission pour les travaux de drainage sur les terres du CERVEAU (projet Salix) – Contrat 2009-1097, à savoir :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises L. Laporte de Bayonne inc. 2081, rang Rivière Sud Ste-Élisabeth (Québec) J0K 2J0	29 008,77 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, l'offre reçue a été analysée par le chef de section – CERVEAU et foresterie urbaine, du Service d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre de Les Entreprises L. Laporte de Bayonne inc. au montant de 29 008,77 \$ (taxes incluses) pour les travaux de drainage sur les terres du CERVEAU (projet Salix).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-483**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE – ARÉNA ET PARC CHARBONNEAU**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

DE présenter une demande d'aide financière au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour des travaux de mise à niveau d'équipements sportifs de la Ville à l'aréna et au parc Charbonneau;

DE confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

D'autoriser monsieur Michel Lacasse, directeur général, à signer et déposer tout document donnant effet à la présente auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-484**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE – PARC RENÉ-LÉVESQUE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

DE présenter une demande d'aide financière au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour des travaux de mise à niveau d'équipements sportifs de la Ville au parc René-Lévesque;

DE confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

D'autoriser monsieur Michel Lacasse, directeur général, à signer et déposer tout document donnant effet à la présente auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-485  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 18 AOÛT 2009 AU MONTANT DE  
29 577 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand dans la MRC Thérèse-De Blainville entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, en vertu des règlements numéros RV-594, RV-692-1, RV-808, RV-839, RV-840, RV-865, RV-867, RV-869, RV-871, RV-875, RV-877, RV-879, RV-883, RV-885, RV-887, RV-890, RV-894, RV-900, RV-905, RV-910, RV-936, RV-937, RV-941, RV-942, RV-943, RV-963, RV-964, RV-965, RV-966, RV-1026, RV-1063, RV-1085, RV-1105, RV-1113, RV-1114, RV-1119, RV-1142, RV-1143, RV-1146, RV-1147, RV-1148, RV-1152, RV-1163, RV-1243, RV-1267, RV-1278, RV-1281, RV-1292, RV-1304, RV-1319, RV-1320, RV-1341, RV-1356, RV-1360, RV-1374.1, RV-1393, RV-1397, RV-1398, RV-1399, RV-1402, RV-1403.1, RV-1413, RV-1417, RV-1420, RV-1425, RV-1427, RV-1429, RV-1431, RV-1367;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 29 577 000 \$, datée du 18 août 2009 ;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

Nom du soumissionnaire	Prix offert \$	Montant \$	Taux %	Echéance	Coût réel %
Valeurs mobilières Desjardins inc. RBC Dominion Valeurs mobilières inc.	98,53700	1 552 000	1,30000	2010	4,34229
		1 612 000	1,70000	2011	
		1 644 000	2,50000	2012	
		1 691 000	3,00000	2013	
		8 907 000	3,25000	2014	
		14 171 000	4,60000	2019	
Marchés mondiaux CIBC inc. Scotia Capitaux inc.	98,46300	1 552 000	1,20000	2010	4,41214
		1 612 000	1,80000	2011	
		1 644 000	2,45000	2012	
		1 691 000	3,00000	2013	
		8 907 000	3,35000	2014	
		14 171 000	4,65000	2019	
Financière Banque Nationale inc.	98,37800	1 552 000	1,25000	2010	4,45403
		1 612 000	1,60000	2011	
		1 644 000	2,45000	2012	
		1 691 000	2,90000	2013	
		8 907 000	3,35000	2014	
		14 171 000	4,70000	2019	

ATTENDU QUE l'offre présentée par Valeurs mobilières Desjardins inc. / RBC Dominion Valeurs mobilières inc. s'avère la plus avantageuse pour la Ville de Boisbriand ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adjuger l'émission d'obligations au montant de 29 577 000 \$ de la Ville de Boisbriand à Valeurs mobilières Desjardins inc. / RBC Dominion Valeurs mobilières inc.;

DE demander à ces derniers de mandater la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission ;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le trésorier ou son assistant à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance ;

ATTENDU QUE CDS agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authenticateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS ;

ATTENDU QUE CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou son assistant à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-486  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 18 AOÛT 2009 AU MONTANT DE  
29 577 000 \$ - CONCORDANCE**

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de 29 577 000 \$, en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Règlements d'emprunts	Montant (\$)
RV-594	10 500
RV-692-1	3100
RV-808	41 200
RV-839	5 200
RV-840	800
RV-865	2 200
RV-867	1 200
RV-869	900
RV-871	2 800
RV-875	5 400

Règlements d'emprunts	Montant (\$)
RV-875	1 600
RV-877	500
RV-879	1 500
RV-883	700
RV-885	700
RV-887	1 900
RV-890	3 600
RV-894	71 600
RV-900	700
RV-905	1 100

Règlements d'emprunts	Montant (\$)
RV-877	1 800
RV-879	5 300
RV-883	2 500
RV-885	2 500
RV-887	6 400
RV-890	12 300
RV-894	245 600
RV-894	1 500
RV-900	2 300
RV-905	3 800
RV-910	900
RV-936	12 000
RV-937	4 800
RV-941	72 100
RV-942	25 800
RV-943	4 600
RV-963	25 500
RV-964	23 700
RV-965	800
RV-966	15 500
RV-1026	500
RV-1063	1 100
RV-1085	2 900
RV-1105	900
RV-1113	6 300
RV-1114	1 300
RV-1119	9 300
RV-1142	800
RV-1143	26 900
RV-1146	241 200
RV-1147	13 100
RV-1148	6 200
RV-1152	162 500
RV-1163	464 300
RV-1243	85 000
RV-1267	74 300
RV-1278	54 400
RV-1281	346 300
RV-1292	107 300
RV-1304	212 400
RV-594	3 000
RV-692-1	900
RV-839	1 500
RV-840	300
RV-865	600
RV-867	400
RV-869	300
RV-871	800

Règlements d'emprunts	Montant (\$)
RV-910	300
RV-936	3 500
RV-937	1 400
RV-941	21 000
RV-942	7 500
RV-943	1 300
RV-963	7 400
RV-964	6 900
RV-965	200
RV-966	4 500
RV-808	82 800
RV-894	2 900
RV-1026	1 200
RV-1063	2 000
RV-1085	5 900
RV-1105	1 900
RV-1113	12 500
RV-1114	2 200
RV-1119	18 700
RV-1142	1 200
RV-1143	52 800
RV-1146	484 300
RV-1147	26 400
RV-1148	12 400
RV-1152	326 100
RV-1163	1 005 00
RV-1319	35 000
RV-1320	50 000
RV-1341	150 000
RV-1356	50 000
RV-1360	1 028 000
RV-1374.1	400 200
RV-1393	2 755 000
RV-1397	283 000
RV-1398	100 000
RV-1399	12 000
RV-1402	50 000
RV-1403.1	100 000
RV-1413	50 000
RV-1417	95 000
RV-1420	3 000 000
RV-1425	147 000
RV-1427	51 000
RV-1429	2 213 000
RV-1431	30 100
RV-1367	5 567 500
RV-1367	8 866 200
<b>TOTAL</b>	<b>29 577 000</b>

ATTENDU QU'aux fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises ;

EN CONSÉQUENCE, il est :  
PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 29 577 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance seront datées du 18 août 2009 ;

QUE ces obligations seront immatriculées au nom de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci ;

QUE CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS ;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limitées (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Banque Nationale du Canada, 938, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand ;

QUE les intérêts seront payables semi annuellement le 18 février et le 18 août de chaque année ;

QUE les obligations ne seront pas rachetables par anticipation ; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17) ;

QUE les obligations seront signées par la mairesse et le trésorier. La Ville, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-487**  
**ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 18 AOÛT 2009 AU MONTANT DE**  
**29 577 000 \$ - TERME PLUS COURT**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant de 29 577 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros RV-594, RV-692-1, RV-808, RV-839, RV-840, RV-865, RV-867, RV-869, RV-871, RV-875, RV-877, RV-879, RV-883, RV-885, RV-887, RV-890, RV-894, RV-900, RV-905, RV-910, RV-936, RV-937, RV-941, RV-942, RV-943, RV-963, RV-964, RV-965, RV-966,



RV-1026, RV-1063, RV-1085, RV-1105, RV-1113, RV-1114, RV-1119, RV-1142, RV-1143, RV-1146, RV-1147, RV-1148, RV-1152, RV-1163, RV-1243, RV-1267, RV-1278, RV-1282, RV-1292, RV-1304, RV-1319, RV-1320, RV-1341, RV-1356, RV-1360, RV-1374.1, RV-1393, RV-1397, RV-1398, RV-1399, RV-1402, RV-1403.1, RV-1413, RV-1417, RV-1420, RV-1425, RV-1427, RV-1429, RV-1431, RV-1367, la Ville de Boisbriand doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- **cinq (5) ans** (à compter du 18 août 2009); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 à 2018, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros RV-1243, RV-1267, RV-1281, RV-1292, RV-1304, RV-808, RV-894, RV-1026, RV-1063, RV-1085, RV-1105, RV-1113, RV-1114, RV-1119, RV-1142, RV-1143, RV-1146, RV-1147, RV-1148, RV-1152, RV-1163, RV-1320, RV-1341, RV-1356, RV-1360, RV-1374.1, RV-1393, RV-1397, RV-1398, RV-1399, RV-1403.1, RV-1417, RV-1420, RV-1425, RV-1429, RV-1431 et RV-1367, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt; et
- **dix (10) ans** (à compter du 18 août 2009); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros RV-1243, RV-1267, RV-1292, RV-1304, RV-1320, RV-1341, RV-1356, RV-1360, RV-1374.1, RV-1393, RV-1397, RV-1398, RV-1399, RV-1403.1, RV-1420, RV-1429 et RV-1367, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-488**  
**CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE désigner, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), monsieur le conseiller, Mario Lavallée maire suppléant pour la période du 5 août 2009 jusqu'à l'assermentation des membres du conseil municipal suite à l'élection du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-489**  
**DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - LOI SUR LES**  
**ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE prendre acte du dépôt par le trésorier du rapport d'activités des partis politiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008, conformément à l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-490**  
**CONTRAT DE LOCATION ET DE SERVICES RELIÉS À L'ARÉNA**  
**(ATELIER DU PRO ET BOUTIQUE)**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'approuver le projet de contrat avec GestiSports Inc. pour la location d'un local et la prestation de services de l'Atelier du pro et la boutique pour une période de cinq ans.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-491**  
**ATELIER DU PRO À L'ARÉNA – CONDITIONS DE PROLONGEMENT DE**  
**L'ENTENTE ACTUELLE**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le prolongement de l'entente actuelle de l'Atelier du pro à l'aréna jusqu'au 31 août 2009 pour un loyer de 225 \$ plus taxes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-492**  
**CONTRAT DE LOCATION ET DE SERVICES - VENTE DE PRODUITS**  
**ALIMENTAIRES À L'ARÉNA**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver le projet de contrat avec Groupe S.A.C. Inc., opérant sous le nom de Go Café pour la location d'un espace à l'aréna et les services reliés à la vente de produits alimentaires pour une période de trois ans.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-493  
PROCÉDURES DE RECOUVREMENT DU DROIT DE MUTATION IMPAYÉ  
- CARRIÈRES ST-EUSTACHE LTÉE**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE mandater Me Jean-François Gagné avocat, du bureau Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert pour entreprendre des procédures en recouvrement du droit de mutation impayé par Carrières St-Eustache Ltée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-494  
MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2009-07-426 - DONS ET/OU  
SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE modifier la résolution 2009-07-426, adoptée le 7 juillet 2009, aux fins de préciser que le don de 610 \$ soit versé à l'Office municipal d'habitation de Boisbriand plutôt qu'au Centre de jour Chez soi.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-495  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juin 2009 montrant un total mensuel de 22 604 905 \$ et un cumulatif de 41 138 438 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-496  
FAUCHAGE DES HERBES HAUTES**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée au rapport de madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-497  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT DE  
TERRASSE – JACK ASTOR'S – 3395, AVENUE DES GRANDES  
TOURELLES - ZONE I-1 404 - GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET DE  
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À DOMINANTE COMMERCIALE**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver la demande de permis d'aménagement d'une terrasse pour Jack Astor's au 3395, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée au plan d'aménagement préparé par McMillan Design, daté du 11 février 2007, plan numéro ID106, selon les conditions du rapport du directeur du Service d'urbanisme, daté du 15 juillet 2009 et le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 15 juillet 2009. (dossier 0907-CU-1844)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-498  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR UNE NOUVELLE  
CONSTRUCTION – 73, RUE JEAN-PIERRE FERLAND - ZONE R-1 209-2**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240-12 (PIIA), la demande de permis pour une nouvelle construction au 73, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2, plus amplement détaillée au certificat de localisation préparé par PHB arpenteurs-géomètres, daté du 11 juin 2009, portant le numéro de dossier P09-135 (14025), comprenant le dessin 09135i01, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 15 juillet 2009. (dossier 0907-CU-1843)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-499**  
**APPROBATION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE –**  
**POULET DÉLIC – 49, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1258 (PIIA), le certificat d'autorisation d'enseigne pour Poulet Délic au 49, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillé à la simulation visuelle, selon la condition du rapport du directeur du Service d'urbanisme, daté du 15 juillet 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 15 juillet 2009. (dossier 0907-CU-1846)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-500**  
**APPROBATION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE –**  
**CLINIQUE DENTAIRE CAROLINE PROVENCHER – 116, CHEMIN DE LA**  
**GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 106-1**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), le certificat d'autorisation d'enseigne pour la Clinique dentaire Caroline Provencher au 116, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 106-1, plus amplement détaillé à la simulation visuelle préparée par Arts et Lettres inc. Enseignes et décor, selo le rapport de monsieur Denis LeChasseur, du 15 juillet 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 15 juillet 2009. (dossier 0907-CU-1847)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-501**  
**APPROBATION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE –**  
**ÉCOLE DE DANSE SUZIE PAQUETTE – 3385, BOUL. DE LA GRANDE-**  
**ALLÉE - ZONE C-3 439-1**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), le certificat d'autorisation d'enseigne pour l'École de danse Suzie Paquette au 3385, boul. de la Grande-Allée, dans la zone C-3 439-1, plus amplement détaillé à la simulation visuelle, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 15 juillet 2009. (dossier 0907-CU-1848)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-502**  
**APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT POUR UNE NOUVELLE**  
**EMPRISE SUR LE BOULEVARD DU FAUBOURG ET UNE**  
**RELOCALISATION DE L'ENSEIGNE SUR PYLÔNE DE HOME DÉPÔT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'approuver le plan de lotissement pour une nouvelle emprise sur le boulevard du Faubourg et une relocalisation de l'enseigne sur pylône de Home Dépôt, plus amplement détaillé sur le plan cadastral préparé par Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre, daté du 26 juin 2009, portant le numéro de dessin P05-146.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-503**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –**  
**L.K. INDUSTRIES INC. – 5100, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE**  
**I-2 460-3**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis pour d'agrandissement de L.K. Industries Inc. au 5100, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-2 460-3, plus amplement détaillée à la simulation visuelle préparée par monsieur Dany Langevin, architecte, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 15 juillet 2009. (dossier 0906-CU-1851)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-504**  
**VENTE DE TERRAIN – 1065, RUE CADORET – LOT 2 105 807**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser la vente d'une partie du lot 2 105 756 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne d'une superficie de 638,3 pieds carrés (59,2 mètres) en faveur de monsieur Maurice Chartrand, au prix de 4 787,25 \$, soit 7,50 \$ le pied carré, tous les frais d'arpentage et notariaux étant à la charge de l'acquéreur.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-505**  
**VENTE DE TIGES DE SAULE À LA VILLE DE SAGUENAY**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la vente à la Ville de Saguenay de 1 500 tiges de saule ainsi que 20 000 boutures pour l'année 2009.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-506**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de juillet 2009 tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-507**  
**ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE**  
**TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Rita Bydal	Préposée à l'aréna au Service des loisirs à compter du 5 août 2009 et ne devant pas dépasser le 16 janvier 2010;
Julie Chicoine	Secrétaire aux élections, à compter du 10 août 2009, selon les statuts suivants : employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Vathsana Douangmala Karine Pelletier	Préposées sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 août 2009 et ne devant pas dépasser le 19 décembre 2009;

Andrée-Anne Roussel                      Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 août 2009 et ne devant pas dépasser le 12 décembre 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-508  
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Samuel Archambault                      Préposés au Service des loisirs à compter du 22 août 2009 et ne devant pas dépasser le 30 janvier 2010;  
Martin Casaubon  
Julie Lévesque

Jessica Touchette                      Monitrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 14 septembre 2009 et ne devant pas dépasser le 27 février 2010;  
Francine Sauvé

Pierre Beloeil                      Brigadiers scolaires réservistes au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 31 août 2009 et ne devant pas dépasser le 23 juin 2010;  
Monique Boulais Morin  
Huguette Brisson  
Alma Dumaresq  
Hélène Hardy

Huguette Chalut                      Brigadiers scolaires au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 31 août 2009 et ne devant pas dépasser le 23 juin 2010.  
Céline Guertin  
Robert Legault  
Léon Portant

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-509  
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

Autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Alexandra Desjarlais                      Spécialiste badminton au Service des loisirs à compter du 24 septembre 2009 et ne devant pas dépasser le 4 septembre 2010;

Chantal Vaillancourt                      Spécialiste Chef Karaté au Service des loisirs à compter du 14 septembre 2009 et ne devant pas dépasser le 28 août 2010;



Ian Leblanc	Spécialiste escrime au Service des loisirs à compter du 23 septembre 2009 et ne devant pas dépasser le 4 septembre 2010;
Mélanie Collin	Spécialiste initiation à la musique au Service des loisirs à compter du 29 septembre 2009 et ne devant pas dépasser le 11 septembre 2010;
Alexandra Desjarlais	Spécialiste sports récréatifs au Service des loisirs à compter du 19 septembre 2009 et ne devant pas dépasser le 28 août 2010.

Adoptée

### **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

- Invite les citoyens à participer à la collecte de sang du mercredi 5 août 2009 de 10h30 à 20h30, organisée par le Service de sécurité incendie;
- Remercie le personnel du Service des loisirs pour avoir organisé la venue de monsieur Pascal Dupuis et de la Coupe Stanley samedi dernier à Boisbriand. Cette activité a rendu beaucoup de gens heureux;
- Invite tous les citoyens à participer aux festivités du 35<sup>e</sup> anniversaire de la Ville le samedi 29 août prochain.;
- Remercie les équipes d'urgence qui sont intervenues le samedi 11 juillet dernier pour supporter les citoyens touchés par le passage d'une tornade de force F-1;
- Informe que le Centre d'Interprétation de la Nature a été victime de cette même tornade et qu'il sera fermé afin de faire les réparations pour sécuriser le site.
- Le 11 juillet dernier avait aussi lieu l'inauguration du nouveau chalet au Parc régional du Domaine Vert construit grâce à la collaboration des villes. La mairesse souligne la beauté du parc et invite les citoyens à profiter de l'endroit;
- Exhorte les gens à participer aux « Journées vertes » organisées par la MRC et qui auront lieu à compter du 9 août prochain;
- Félicite Virginie Gauthier qui a remporté le Championnat Canadien de course qui s'est tenu dernièrement en Beauce.

### **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

#### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Rappelle aux citoyens que des élections municipales se tiendront à l'automne et invite chacun à accueillir les nouveaux candidats avec ouverture et à discuter de leurs préoccupations.

#### **Monsieur Robert Frégeau, District Filion**

- Partage avoir participé au passage de la Coupe Stanley avec joie et remercie monsieur Pascal Dupuis pour son temps et sa générosité à cette occasion;
- Suggère de solliciter l'intervention du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour modifier la signalisation dans le secteur de l'autoroute 15 et le chemin de la Grande-Côte afin de retrouver une plus grande fluidité de la circulation;
- Remercie les citoyens de leur présence.

#### **Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Commente la tenue des « Beaux Lundis » et invite les gens à profiter de cette activité estivale;
- Remercie monsieur Pascal Dupuis et les citoyens pour leur patience et leur générosité;
- Souligne l'intervention appréciée du Service de prévention incendie lors de la tornade de samedi le 11 juillet dernier;
- Se dit très fier des travaux au collecteur Chauvin, à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée et du respect de l'échéancier de réalisation;
- Propose d'exercer un peu de pression auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'exécution des travaux de l'échangeur 640 et l'autoroute 15.

#### **Madame Louise Lemay, District Labelle**

- Invite les citoyens à visiter la bibliothèque où se tient une exposition de photos de la région polaire;
- Rappelle la période d'abonnement aux spectacles du Théâtre Lionel-Groulx;
- Remercie les citoyens de leur participation.

#### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Remercie les citoyens pour leur présence;
- Invite les gens à participer au tournoi de golf de l'association « RGAB » le 26 août prochain au terrain de golf Glendale;
- Fait mention des activités de soccer de la fin août : le tournoi national de soccer et le mini-mondial;
- Souhaite bonnes vacances et bonne fin d'été.

#### **Madame Marlene Cordato, District Dion**

- Annonce l'achèvement des travaux au collecteur Chauvin;
- Partage avoir vécu le passage de la tornade le 11 juillet dernier;
- Attire l'attention des citoyens aux travaux qui se poursuivent sur le boulevard de la Grande-Allée et la rue Réal-Béland;

- Félicite le personnel du Service des loisirs pour le choix des artistes invités à se produire sur la scène des « Beaux Lundis »;
- Au sujet des travaux sur le chemin de la Côte Sud, informe de la réponse attendue du versement d'une subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et de l'octroi du contrat de travaux dès la réception d'une confirmation à cet effet.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **Monsieur Dubord**

- Article 7-G - Se dit déçu que le conseil retienne l'option d'imposer une taxe pour financer le 9-1-1;
- Article 7-G - Il commente l'obligation de la Ville de l'imposition d'une taxe.

### **Monsieur Normand Desjardins**

- Article 15 - Pourquoi acheter des véhicules usagés?
- Article 15 - Commente la possibilité pour le vendeur de tricher avec le compteur d'heures;
- Article 16 - Pourquoi avoir spécifié une marque de camion?
- Article 30 - Au sujet du fauchage des herbes hautes, il commente l'obligation de fauchage en zone agricole permanente ou non et les aspects de sécurité;
- Article 30 - Demande si cette action vise la carrière de Rivière-Cachée.

### **Monsieur Bordeleau**

- Article 30 - Commente l'état des rues.

### **Monsieur Denis Marotte**

- Article 15 - Pourquoi avoir rejeté les soumissions?
- Article 29 - Demande si le total cumulatif des permis de construction est comparable aux projections.

**RÉSOLUTION 2009-08-510**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE lever la séance à 21 h 40.

Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, oma  
Greffière adjointe